

Les nouveautés du recensement 2010

Au-delà des thèmes classiquement étudiés dans ce type d'enquête, le recensement agricole de 2010 comporte plusieurs nouveautés :

- les problématiques d'ordre agri-environnemental telles les méthodes de travail et de conservation du sol, la protection des cultures ou encore la production d'énergie renouvelable,*
- un recours accru aux données administratives afin d'alléger la charge de réponse pour les enquêtés ; les informations d'origine administrative se substituent aux questions posées aux exploitants à chaque fois que cela est possible,*
- un mode de collecte innovant : les questionnaires sont saisis sur ordinateur portable directement chez l'enquêté,*
- une réalisation à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).*

Des questions novatrices

De nouvelles thématiques seront abordées :

- **les méthodes de travail et de conservation du sol** tenant compte de l'impact de l'agriculture sur l'environnement (travail du sol réduit pour limiter l'érosion, engrais vert...),
- **la stratégie de protection des cultures** : surfaces sans herbicides, sans pesticides ou sans engrais minéral,
- **la production d'énergies renouvelables** : éolienne, biomasse, solaire, hydraulique.

Le recours aux données administratives

Les services statistiques du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ont la volonté de recourir au maximum aux données administratives

afin d'alléger la charge de réponse des exploitants agricoles et diminuer la durée du questionnement. Lorsque les informations utiles à la connaissance des structures agricoles existent dans des bases de données administratives, elles sont prioritairement recherchées dans ces fichiers, et non pas collectées à nouveau auprès des exploitants. Ainsi, pour tout ce qui concerne l'agriculture biologique seront utilisées les données des organismes certificateurs.

Dans le même objectif de simplification de la collecte, les superficies de certaines cultures seront pré-remplies avec les surfaces présentes dans les dossiers de demande d'aide PAC faits par les exploitants. Les données relatives à la main-d'œuvre salariée seront également pré-remplies pour les gros employeurs à l'aide des fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA).

La nouvelle méthode de collecte

La méthode de collecte adoptée pour le recensement agricole de 2010 est la collecte assistée par infor-